



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Togo

Question écrite n° 17573

Texte de la question

M. Noël Mamère attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur la situation qui prévaut en République togolaise après les élections présidentielles du 21 juin 1998. Le ministre a reçu, le 13 juillet dernier, une délégation du parti togolais UFC, menée par M. Gilchrist Olympio, que les premiers dépouillements des bulletins donnaient comme largement en tête des candidats à l'élection. A juste titre, la population togolaise, tout comme la communauté vivant en France, a salué la très grande portée de cette rencontre. Mais aujourd'hui, ces communautés sont inquiètes. Elles craignent que ce geste envers un démocrate, qui pourrait heureusement marquer un changement d'attitude de la France envers M. Eyadema, ne demeure symbolique. Il lui demande donc par quels actes concrets la France envisage de marquer la cohérence de sa politique, après le message d'espoir qu'elle a envoyé aux populations togolaise le 13 juillet dernier.

Texte de la réponse

Depuis la reprise de la coopération française avec le Togo en 1994, les actions engagées au bénéfice de ce pays ont privilégié le développement d'un état de droit et le respect des droits de l'homme. C'est d'ailleurs à ce titre qu'un appui à l'organisation des élections présidentielles de juin 1998 a été accordée par la France. M. Josselin a fait part, le 13 juillet 1998, tant à M. Koffi Panou, ministre togolais des affaires étrangères, qu'à M. Gilchrist Olympio, président de l'UFC (Union des forces du changement) et nouveau leader de l'opposition, des interrogations que suscitaient en France le déroulement du scrutin et la proclamation hâtive des résultats. Il a également indiqué que la France entendait se concerter avec l'Union européenne qui a enclenché la procédure de l'article 355 bis de la convention de Lomé à l'égard du Togo. Les consultations ont été engagées le 30 juillet entre la tröïka de l'Union européenne et le Togo représenté par M. Klutse, Premier ministre. Dans l'attente du résultat de ces consultations, la France suspend la signature de toute nouvelle convention de financement des projets de coopération.

Données clés

Auteur : [M. Noël Mamère](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17573

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4059

Réponse publiée le : 31 août 1998, page 4791